

i-CNPS

AMEROUN

Bulletin d'Information de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
N° 004 Septembre-2010
www.cnps.cm

L'Informatique au service de la sécurité sociale

Lire le dossier de la rédaction

**SOCIAL PROTECTION
2nd decent work
symposium
Yaounde
6-8 Oct
2010**

Le réseau interconnecté de la CNPS



Le Facte de Réussite

The Fact with Success

Call First
8050
(centre d'appel)

Place de l'Indépendance • Yaoundé
B.P. 11834 Yaoundé-Cameroun
Tél. : +237 22 23 30 68 • **Fax :** +237 22 23 91 55
E-mail : firstbank@afilandfirstbank.com
Site Web : www.afilandfirstbank.com



Nous y sommes !

Actualité en bref 4

Initiative

Le Paiement des Prestations Sociales : la marche vers la modernité 5

Dossier

En deux ans seulement... 6

Le parcours de l'informatisation... 9

Interview des ingénieurs : Les acteurs de l'ombre 13

Le Directeur des Systèmes d'Information nous en dit plus... 16

Action Sociale

L'insertion professionnelle des personnes handicapées à la CNPS 18

Vie en Entreprise

The director general goes to the field 19

Une mesure salubre pour sécuriser les fonds de la CNPS 20

La stratégie de formation à la CNPS 22

Bassa : Centre Moteur et Pilote des Applications 24

Espace Employeurs/ Assurés Sociaux

Le recouvrement forcé, nécessité ou contrainte ? 26

Le recours gracieux et les modalités de saisine 27

International

Quand le système d'information de la CNPS fait des émules 28

Yaounde hosts the second african decent work symposium 29

Sport

Parfums d'une saison dense et fédératrice 30

Il aura fallu deux ans, deux années de dur labeur pour tenir le cap de la modernisation que nous nous sommes fixé et relever le défi de l'informatisation qui en est l'élément moteur. Aujourd'hui, tous les 31 centres de prévoyance sociale de notre organisme sont dotés d'une application de gestion technique intégrée dénommée « Sapelli EnergiZer », à travers laquelle les dossiers de prestations sociales sont réceptionnés, traités et suivis selon des procédures automatisées qui n'autorisent aucun retard ni approximation: les délais et la qualité s'en trouvent maîtrisés voire quasi instantanés, à la satisfaction de nos clients.

L'enjeu et le défi capital était donc celui-là. Il fallait, en prime, réussir le pari du développement de ce système intégré par nos seules compétences internes et avec un minimum de ressources. Des aménagements organisationnels ont été nécessaires à cet effet, principalement la création d'une direction chargée des systèmes d'information. Le renforcement du potentiel existant ainsi que le recrutement de jeunes informaticiens aux compétences pointues. Subjuguée par le challenge, cette équipe informatique est parvenue, en deux ans à peine, défiant toutes les prévisions, à formuler des réponses pertinentes aux attentes des utilisateurs, notamment dans la gestion automatisée du recouvrement et des prestations sociales, encore énigmatiques pour bon nombre d'institutions de sécurité sociale de par le monde. Ces développements se sont étendus à la gestion de notre parc immobilier et aux prestations médico-sanitaires.

L'interconnexion des structures, autre épineuse et ancienne question, est pratiquement achevée. Il s'agit d'un élément capital de la cohérence et de la fiabilité du système d'information. En effet, dans le triangle national où les échanges entre les structures sont particulièrement complexes en raison des distances et des moyens de communication précaires, quand ils existent, l'avènement de cette interconnexion constitue une avancée décisive dans l'immense chantier de la modernité dans lequel nous sommes engagés.

Le dispositif central de ce programme de modernisation, composé du système intégré et de l'interconnexion, a été greffé d'applications de proximité visant à accroître l'efficacité de gestion. Un intranet, outil de collaboration doté de multiples fonctionnalités, est désormais familier, à l'usage de l'ensemble du personnel sans exclusive; le « bureau virtuel » est une réalité vivante dans notre organisme.

La gestion technique étant ainsi maîtrisée, nous avons l'ambition d'achever dans les prochains mois la modernisation de la fonction administrative, financière et comptable. La GED-LAD (Gestion Electronique des Documents et Lecture Automatique des Documents) participe de ce programme qui verra se concrétiser le concept de « bureau sans papier ».

Toutes ces initiatives ont été menées avec détermination, sous contrainte budgétaire forte eu égard au contexte économique général dont dépendent les ressources de notre régime de sécurité sociale et qui impose, par conséquent, une certaine prudence dans les engagements. Fort de ces acquis, nous pouvons nous réjouir d'être parvenus au financement de la portion résiduelle du chantier de modernisation par l'effet revolving, c'est-à-dire en réutilisant les économies engrangées, les plus visibles étant les coûts de communications téléphoniques et de consommables (papiers et encres). Nous allons davantage accroître nos performances grâce au système de pilotage basé sur le « Ratio composite », expérimenté au centre de MELEN et dont je viens d'instruire l'extension dans l'ensemble des structures.

Ces avancées sont, pour nous tous, un motif de satisfaction et d'encouragement. Aussi, j'exhorte l'ensemble du personnel à se les approprier sans réserve, car c'est à ce prix que nous serons à même de relever le défi de la pérennité de notre institution et celui de l'extension de la sécurité sociale à tous les camerounais, selon le vœu ardent du Chef de l'Etat.

Actualité en bref

La CNPS au chevet des accidentés du travail.



un don d'une valeur de 2 900 000 (Deux millions neuf cent mille) FCFA offert par la CNPS aux accidentés de travail du CNRH-Cardinal Paul Emile Leger, le Mardi 10 Août 2010.

Un nouveau contrôleur financier auprès de la CNPS



Nommé par l'arrêté du Ministre des Finances N° 1115/CAB/MINFI du 11 Août 2010, le Dr Samuel AKOA a été installé le 17 Août 2010, lors d'une brève cérémonie protocolaire ayant réuni les responsables de l'organisme, jusqu'au rang de Chef de bureau, en poste à Yaoundé et deux responsables du Ministère des Finances. Il remplace à ce poste, M. Joseph OYIE OMGBA.

Sensibilisation des représentations diplomatiques à l'immatriculation.

Une quinzaine de représentations diplomatiques et organismes internationaux ont participé à un séminaire de sensibilisation et d'information sur l'immatriculation du personnel non diplomatique et domestique, organisé par la CNPS le 11 Août 2010, dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures. Les structures invitées ont pu s'imprégner davantage du régime de sécurité sociale du Cameroun et de l'importance de l'immatriculation en tant qu'opération administrative obligatoire.



Formation en accueil et qualité du service



« L'assuré social, en tant que client, est la raison d'être de la CNPS, c'est pourquoi toutes les dispositions doivent être prises par elle pour optimiser sa satisfaction ».

C'est à cet effet qu'un séminaire de deux mois, axé sur la formation des personnels des Centres de Prévoyance Sociale de la Direction Régionale du Centre, Sud et Est en « Accueil et qualité du service » s'est achevée lors d'une cérémonie présidée par Mme le Directeur des Ressources Humaines, Mme Lydie ZE MEKA, le 11 Août 2010 à Yaoundé. Des diplômes ont été remis aux participants et cette formation va s'étendre à toutes les structures extérieures de la CNPS.

Vulgarisation des procédures



Le 3 septembre 2010 trois Centres de Prévoyance Sociale (EDEA, MELEN et MVOG-MBI) ont inauguré l'organisation de séances de travail en faveur des correspondants d'entreprise ou billeteurs, sur le thème des prestations sociales. L'objectif était d'informer les entreprises de divers secteurs d'activité des procédures à suivre pour bénéficier des prestations sociales servies par l'organisme.

Le Paiement des Prestations Sociales : la marche vers la modernité

Par **Nina Cecile Abolo** ; *Chef Service de la Communication*

Les opérations de paiement des prestations sociales comptant pour le troisième trimestre de l'exercice 2010 se sont déroulées en Septembre dans l'harmonie sur tous les sites de paiement y compris les banques.

Les assurés sociaux payés mensuellement par virement ont même reçu les droits comptant pour deux mois consécutifs pour leur permettre de faire face aux contraintes de la rentrée scolaire. Une enveloppe de plus de 10,5 Milliards a été nécessaire pour la réalisation de cette opération sur toute l'étendue du territoire. Toutefois pour comprendre cette longue marche vers la modernité il convient de remonter le fil de l'histoire.

Les années 80

Chaque centre de Prévoyance Sociale organisait le paiement des prestations à partir du 18ème jour de la fin du trimestre. Le chef de centre avait alors la charge de convoquer par communiqué les bénéficiaires peu nombreux à cette époque. La durée des paiements variait d'un centre à l'autre et tous les bénéficiaires étaient

payés en toute sérénité compte tenu des effectifs à gérer.

Les années 90

La fin des années 90, le nombre de bénéficiaires explose suite à la fermeture des entreprises, la compression du personnel et l'assouplissement de l'éligibilité à la retraite anticipée : payer les prestations était alors devenu une gageure pour la CNPS, elle même victime des effets pervers de la récession économique.

Les années 2000

L'entrée dans le nouveau millénaire s'accompagne de changements notables dans le processus de paiement. :

- Humanisation des conditions d'accueil (assistance médicale, prise en charge nutritionnelle)
- ouverture des guichets périodiques de paiements dans les zones à forte concentration de bénéficiaires et où la CNPS



Paiement avant l'automatisation

ne dispose pas de centre.

- Réduction de la période de paiement à dix jours.

L'étape décisive

En septembre 2008, la durée de paiement est ramenée à un seul jour sur toute l'étendue du territoire national, une révolution qui a permis d'annihiler les fraudes liées à la perception par un même individu des droits dans plusieurs guichets pour la même période.

Les mesures d'amélioration de la satisfaction se sont alors enchaînées : multiplication des sites de paiement pour désengorger les caisses et assurer la célérité des paiements, la mensualisation des paiements favorisée par l'ouverture des comptes bancaires, la mise à disposition des bénéficiaires d'un numéro vert et d'un centre d'appel, possibilité de consulter ses paiements de n'importe quel point du monde via le site internet www.cnps.cm

Le chemin a été laborieux mais les fruits ont tenu la promesse des fleurs. Le paiement des assurés sociaux n'est plus considéré comme un événement mais davantage comme une activité normale.



La modernité en marche...

En deux ans seulement, le système d'information.

Par Jules Armand Hodieb, Chef de Département des Etudes, de la Coopération et de la communication



Mardi, 02 août 2010, 7h30. Je suis en congé, penché sur mon ordinateur portable, parcourant la messagerie interne pour m'enquérir de l'actualité de la CNPS et particulièrement le Département des Etudes, de la Coopération et de la Communication, que le temps ne m'a pas permis la veille. Je reçois instantanément dans ma boîte de dialogue un message de mon collaborateur chef de service de la Coopération, Monsieur Mbeleg Paul Pierre en ces termes « HI ! DECC ». Aussitôt nous nous engageons dans une conversation d'une vingtaine de minutes pour faire le point sur un certain nombre de sujets. Je m'arrête-là pour relever ce qui m'a profondément marqué : premièrement, je n'ai pas eu l'impression d'avoir quitté mon bureau alors que je n'y suis plus allé depuis près d'un mois ; deuxièmement, le temps qu'a duré notre communication n'a pas coûté le moindre centime à la CNPS. Sans s'en apercevoir, nous nous sommes accoutumés à ce dispositif de communication interne, « outil de collaboration » pour restituer sa dénomination exacte. Dans la foulée je recevais (pratique courante) des mails informant du dépôt de rapports d'activité des centres de Bertoua et de Garoua dans un autre environnement de collabora-

tion toujours intégré à l'Internet, dénommé la CDL (Conférence Du Lundi). Cet échange, comme ceux que j'ai souvent eus avec le DSI, Mme ONDO, est symptomatique du climat de convivialité que permet le nouvel environnement de travail. La messagerie interne comporte en plus du module interactif, des assistants tels que la gestion des tâches, l'agenda, etc. A vrai dire, rien à envier à Yahoo... une étape importante vers la modernité a été franchie.

J'ai pris cet exemple qui, me semble-t-il, illustre suffisamment l'accélération des mutations technologiques que nous vivons à la CNPS. Si l'accoutumance à ces outils modernes ne voile pas la question sous-jacente que tout le monde se pose, du genre « comment faisait-on avant ? », il est juste de se demander « comment en est-on arrivé là ! ».

Il y a deux ans, le Directeur Général prenait la courageuse décision de remettre à plat le système d'information existant en raison de son incohérence et ... son obsolescence. Parce qu'en l'état, ce système était en décalage par rapport à la modernisation souhaitée. La remise en question s'accompagnait d'une redéfinition du rôle de la structure en charge de l'informatique. Il s'agissait en effet d'opérer une mutation profonde du concept d'informatique - entendue comme fournisseur de service - à celui de système

d'information plus globalisant et fédérateur ; la structure dans ses nouvelles attributions se voyant ainsi confier le rôle de « structure moteur et pilote » pour arrimer la CNPS à cette modernité: ce fut la dimension conceptuelle de la vision managériale. L'équipe informatique qui en résulte, profondément rajeunie, a été renforcée de spécialistes pointus dans divers domaines: - développement - sécurité - maintenance. Le système d'information envisagé devait en conséquence se bâtir autour de trois piliers:

- La sécurité : un dispositif de sécurité renforcé s'avérait indispensable, essentiellement en raison de l'ouverture sur le Web où les intrusions et autres effets indésirables sont permanents à l'affût des systèmes poreux ;
- La maintenance : l'objectif était double, améliorer les temps de réponse aux sollicitations des services et prendre à notre compte la charge de maintenance jusque là externalisée sans de réels rendements ;
- Le développement : l'option était risquée, mais décisive, de confier les développements entiers à l'équipe interne. Au final, la détermination et le professionnalisme ont eu raison de



Les développeurs au four et au moulin

ce choix. Mme ONDO Yaulande et son équipe se sont investis avec une extraordinaire débauche d'énergie, soutenus par le coaching du Directeur Général. Le challenge à relever a sans doute été l'élément stimulant pour la plupart de ces jeunes informaticiens qui justifiaient d'arguments pour répondre à des sollicitations plus confortables, financièrement.

Annoncées dans le n°1 de icnps paru en novembre 2009, les mutations technologiques sont au point, pour l'essentiel. Et c'est avec une certaine émotion que le personnel vit les déploiements tous azimuts des applications « Sapelli ». Les bases d'un développement durable sont jetées.

« Sapelli » est le préfixe de ces applications, comme pour leur conférer une identité propre et consacrer leur caractère solide, durable et esthétique à l'image du bois tropical Sapelli. Sans être exhaustif, nous relevons :

- **Sapelli EnergiZer** : c'est l'application du cœur de métier, qui intègre l'ensemble des activités techniques d'une caisse de sécurité sociale. Particulièrement complexe, sa conception et sa mise au point ont nécessité plusieurs mois de développement et de tests. Le temps y consacré, moins d'un an, est à juste titre une performance exceptionnelle. Le déploiement de l'application est quasi achevé dans l'ensemble des centres, au terme de l'expérimentation qui a été menée au centre pilote de BASSA à DOUALA. Le système de gestion nouveau, du fait de l'automatisation accrue des processus, entraîne des réserves considérables de charge de travail, d'où la réflexion en vue de la redéfinition des postes de

travail en cours à la DRH. La qualité de service s'est notablement accrue, naturellement parce que les temps de réponse sont désormais maîtrisés et l'information est fiable.

- **Sapelli Loyers** : la gestion immobilière est au centre des préoccupations des organismes de sécurité sociale, compte tenu de l'importance des revenus que cette activité engendre. Aussi, l'avènement d'un outil de gestion automatisée apparaît-il comme un impératif de sécurisation des fonds et, bien entendu, de management.
- **Sapelli Ordre de mission** : c'est une application de proximité, indispensable à toute entreprise de grande taille où l'on observe, généralement, des flux fréquents de missions qu'il est impossible de gérer manuellement sans s'exposer à des risques élevés d'erreurs. Les centres de prévoyance sociale sont déjà tous équipés de cet outil moderne de gestion.
- **Sapelli Compta** : logiciel de gestion des opérations comptables, a accéléré la résorption des instances afin de mettre à niveau tous les centres. C'est un tremplin vers une solution plus complète de comptabilité en cours de développement.
- **Sapelli SIGHO** : logiciel intégré pour la gestion hospitalière, est appelé à combler les insuffisances organisationnelles et méthodologiques liées au mode de gestion manuelle des formations hospitalières, particulièrement le Centre Hospitalier d'ESSOS, hôpital de la CNPS à YAOUNDE, hôpital de référence au Cameroun. Cette informatisation intervient en même temps que le renouvellement systématique du plateau

technique : nécessité de gestion, impératif de qualité de service aux patients.

- **Sapelli CDL** comme Conférence Du Lundi : une autre application de proximité pour rendre compte des séances de travail hebdomadaires du lundi matin que préside le Directeur Général, et à laquelle prennent part les directeurs régionaux en Visio conférence. La CDL informe également, instantanément, de l'activité des différentes structures et met en ligne les instructions et autres recommandations de la hiérarchie. La CDL est une « bonne pratique » qui mérite d'être diffusée dans le réseau de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

La cohérence d'ensemble est assurée grâce à une interconnexion des structures et des applications en voie d'achèvement.

Tel est l'aperçu du système d'information : réformé, restructuré ou reconstruit. Qu'importe, le cercle vertueux de l'information est bel et bien édifié, et déjà source d'inspiration de certaines caisses de la sous-région.

Gestion du changement

En prévision de ces réformes, la Direction Générale avait organisé au mois de mai 2009, la 1ère assemblée générale du personnel. L'occasion était belle pour échanger sur les valeurs professionnelles, éthiques et morales nécessaires à l'appropriation des changements envisagés. L'effet attendu est-il obtenu? A-t-on suffisamment levé les pesanteurs psychologiques? Quoi qu'il en soit, le personnel est gratifié d'un environnement de travail moderne, convivial, performant.

Avec les remerciements de la Direction Générale



Evènement

SAPPELLI **ENERGIZER**

You will never live alone

UN LOGICIEL...

DE GESTION TECHNIQUE
DES CAISSES DE SECURITE
SOCIALE

Made in **CNPS**
Cameroun

...dans les Centres CNPS
depuis le 1er Juillet 2010

UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE QUI S'INSCRIT DANS LE MONDE DU HIGH TECH



CAISSE NATIONALE
DE PREVOYANCE SOCIALE
NATIONAL SOCIAL INSURANCE FUND

Un concept, une méthode, une application informatique.

Le parcours de l'informatisation à la CNPS : de 1980 à 2010

L'informatisation de la Cnps, laborieuse et anecdotique, a subi l'épreuve du temps pour, 30 ans après, s'arrimer aux standards technologiques les plus modernes.

Par **Yaulande Ondo**, *Directeur des Systèmes d'Information*

L'ère du main frame (gros système)

A l'origine, la CNPS prendra rapidement conscience du souci d'automatiser sa gestion. C'est ainsi que les premières applications informatiques, développées avec l'aide des informaticiens de la fonction publique camerounaise, se feront au niveau de la Direction Centrale de l'informatique et de la téléinformatique (DCIT) de la Présidence de la République, avec l'appui des premières machines de l'époque IBM 34 et 36. La CNPS est alors équipée d'un dispositif mécanographique pour la saisie des données, il s'agit de l'IBM 3742.

En 1985, c'est une nouvelle ère pour la CNPS qui accueille son tout premier ordinateur central l'IBM 4341, le tout premier en Afrique Centrale. Cette acquisition coïncide avec la restructuration de l'organigramme de la CNPS à travers la création de la DEI (Direction des Etudes et de l'Informatique), puis le recrutement de la première vague des Cadres Supérieurs en informatique, qui entamera le processus intégral d'informatisation avec l'appui d'un cabinet français. L'ère des cartes perforées avec l'IBM 3742 est révolue. La saisie s'effectue dorénavant sur disquettes 8 pouces avec l'IBM 5280. Les premières applications traitent des salaires, la comptabilité et les prestations.

En 1992, l'IBM 4341, outre son occupation d'espace importante, commence à connaître un essoufflement car sa petite capacité de stockage et sa vitesse de traitement n'arrivent plus à supporter les sollicitations de plus en plus

denses des applications en présence. A titre d'exemple, le traitement des salaires du personnel s'effectuait en 48 heures. La CNPS décide alors d'acquérir une nouvelle machine, l'IBM ES/9000, plus performante dans la catégorie de la nouvelle génération des gros systèmes de l'époque. De nouvelles applications y seront développées avec usage d'une base de données hiérarchiques (DL/I= Data Language one). Avec l'avènement du bug de l'an 2 000, ce logiciel n'est plus adapté. Prenant ainsi l'avantage des travaux exécutés dans le cadre du passage à l'an 2 000, l'organisme décide de changer d'option en prescrivant un check up du système, pour avoir une meilleure visibilité et compréhension de tout le système d'information, et ainsi adapter le processus d'informatisation aux NTIC avec la vision technologique client-serveur, caractérisée par de nouveaux outils basés sur les mini ordinateurs, etc.

C'est à l'issue du check-up et avec la nouvelle vision technologique que le projet GTEC (Gestion Technique des Centres) va naître.

L'architecture client-serveur

Dans les années 2000, le gros système (IBM ES/9000) fut remplacé par des serveurs qui fonctionnent sous Windows 2000 Server auquel était relié un parc de micro-ordinateurs à travers des réseaux locaux dans les sites

de Douala et de Yaoundé.

Les logiciels mis en production sur ces machines fonctionnaient suivant une architecture client serveur. A partir des micro-ordinateurs connectés au réseau, les utilisateurs pouvaient procéder eux-mêmes à la saisie d'informations envoyées automatiquement sur le serveur. D'où la suppression du bureau central de saisie.

Chaque centre provincial automatisé pouvait attribuer des numéros d'immatriculations employeurs et assurés, mais les principaux traitements restaient centralisés à la Direction de l'Informatique et des Télécommunications (DIT) : génération des paiements trimestriels et édition des Bulletins de paiement...

Les applications associées au projet GTEC ont été développées par une société Tunisienne autour d'une base de données Oracle 8i.

Une liaison par fibre optique a été installée afin de relier le Centre de Douala Bonanjo au siège, de même que le Centre provincial de Yaoundé afin de rapatrier les informations du serveur de Douala sur le site central.

Une vue de la Salle Serveur de la DSI



La décentralisation et l'architecture appelée web 3/3

A partir de juin 2009 sous la forte impulsion de Mr le Directeur Général de la CNPS et après une campagne d'assainissement des fichiers de données dans l'ensemble des Centres de Prévoyance Sociale, la décentralisation des traitements liés aux métiers de la CNPS s'opère progressivement sur l'ensemble du territoire national.

Chaque Centre est équipé d'un serveur sous Windows 2003 Server, d'une infrastructure réseau sommaire et de quelques PC qui lui permettront de gérer de manière autonome toute la chaîne de traitement des applications métiers. Le logiciel déployé à cet effet est l'application « Sapelli Paiements ». Cette application basée sur une architecture client serveur web 3/3 repose sur une base de données Oracle 10g et la version web du L4G d'Oracle Forms 10g.

En l'absence de l'interconnexion des sites, une consolidation des données en provenance des différents centres s'effectue périodiquement.

La mutation en mode web natif

Depuis le 01 juillet 2010, une profonde mutation de la gestion du système d'information s'opère à travers la mise en production de la nouvelle application « Sapelli EnergiZer ». Elle intègre les fonctionnalités suivantes:

- l'accueil et l'information des usagers;



Séance de travail à la CNAV de Tours

- l'immatriculation des employeurs et assurés sociaux;
- le recouvrement des cotisations sociales
- les prestations sociales toutes branches confondues;
- le traitement en temps réel en mode tracking. C'est la possibilité qu'offre l'application de tracer et de suivre l'évolution d'un dossier sur toutes les étapes de son cycle de vie avec des validations de sécurité hiérarchisées;
- l'élimination de la consolidation des données au siège avec l'apport de l'interconnexion.

D'autres applications de gestion des comptabilités (Sapelli Compta), de gestion du patrimoine immobilier (Sapelli Loyers), de gestion des missions du personnel (Sapelli OM) et de gestion hospitalière (SIGHO), toutes développées par les ressources internes de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) sont également en exploitation.

Infrastructures

Comme pour tout développement logiciel, la ressource humaine est la base de tout avancement. Une

équipe de cinq (05) ingénieurs a été mise sur pied pour la réalisation du projet Sapelli EnergiZer. Cette équipe est placée sous la direction de la DSI et sous la supervision du Directeur Général. Les ingénieurs développeurs travaillent en étroite collaboration avec les ressources des différentes branches techniques de la CNPS (utilisateurs) pour le recueil des besoins, les tests fonctionnels et les recettes techniques.

La ressource matérielle notamment l'acquisition de serveurs performants, onduleurs centraux, micro-ordinateurs, licences logicielles, etc. n'est pas en reste.

Interconnexion

L'un des problèmes auxquels répond l'application Sapelli EnergiZer est l'affranchissement de la DSI de la notion d'alignement des bases de données. Cette application dispose d'une base de données unique, et le siège qui a une liaison haut débit de 4Mbps communique ainsi avec les Centres par le biais de l'interconnexion. A ce jour, 23 sites sont interconnectés. En effet, à partir de chaque site donné, l'accès aux ressources (applications Sapelli, postes de travail, messagerie, Internet, Intranet, etc.) des 22 autres est possible suivant les droits octroyés. Cette interconnexion s'est faite à travers un partenariat entre la CNPS et l'opérateur de télécommunications MTN.

Les avantages de l'interconnexion se situent notamment au niveau de l'intégrité des informations, de la sécurité, de la maintenance et de la gestion du parc qui sont facilités et centralisés.



Visite Salle serveur de la CNAV de Tours en FRANCE

Quel est le rôle d'un réseau privé virtuel ?

Un réseau privé virtuel, ou Virtual Private Network (VPN) en anglais, consiste comme son nom l'indique à créer des liaisons IP privées en s'appuyant sur un réseau ouvert, comme Internet. Cette infrastructure est conçue typiquement pour permettre à des terminaux nomades de se connecter au système d'information, ou encore de relier une ou plusieurs implantations entre elles.

Les VPN ont pour but d'isoler les échanges de données de l'entreprise du reste du trafic Internet en construisant une sorte de tunnel (d'où l'expression anglaise tunneling IP). c'est en réalité un réseau privé dont l'intérêt est de préserver la confidentialité et la sécurité des données échangées.

L'entreprise peut déployer elle-même un VPN en faisant appel à des éditeurs spécialisés, en vue par exemple de sécuriser une liaison ADSL offrant des accès depuis l'extérieur à son système d'information. Autre alternative : avoir recours à un opérateur disposant d'un service de "réseau virtuel". Dans ce cas, c'est l'opérateur qui se charge du choix de la technologie, qui est alors transparente pour la société.

La maintenance et la gestion du parc

La CNPS dispose des logiciels Landesk et ipswitch permettant d'administrer et de s'informer en temps réel sur la bonne marche du parc informatique interconnecté et des équipements se trouvant sur les réseaux des structures décentralisées.

Actuellement, le réseau est monitoré à partir d'une console centrale dont l'écran montre en temps réel les sites connectés.

L'interconnexion permet d'assurer la télémaintenance, qui consiste à intervenir sur un ordinateur distant pour corriger une anomalie. La télémaintenance permet également de guider un utilisateur en temps réel sur tout processus.



L'Equipe de Direction en Visio Conférence

Les câblages

L'interconnexion des sites pour être réussie ou aboutie, nécessitait de disposer de câblages fonctionnels. Aussi, l'Organisme a mis en place dans les sites concernés, des câblages sommaires qui seront professionnalisés l'an prochain par la mise en place de salles techniques et systèmes réseaux performants.

AUTRES PRODUCTIONS (Le site web, la télédéclaration, le travail collaboratif, etc.)

Un site web à portée internationale

La CNPS s'est résolument arrimée aux TIC à travers un référencement remarqué sur la toile depuis juillet 2009. Les nombreuses réactions que nous avons enregistrées tant au niveau national qu'au niveau international témoignent du grand intérêt porté par les visiteurs, au site web de la CNPS.

Le site web vise une cible multiple embrassant les retraités, les employeurs, les travailleurs, les assurés sociaux, mais aussi le personnel, les prestataires de service, les partenaires nationaux et même internationaux de la CNPS, les étudiants et les élèves. On compte en moyenne 155 connexions simultanées les jours ouvrables.

La consultation des paiements en ligne

Depuis le quatrième trimestre 2009, les pensionnés peuvent consulter en ligne les virements mensuels ainsi que les paiements trimestriels en espèces des prestations, ce qui constitue une avancée significative en matière de transparence et contribue à améliorer l'image de la CNPS auprès des usagers.

La télédéclaration

Les employeurs se sont vus alléger leur tâche de déclaration de leur personnel par la possibilité qui leur est donnée de télédéclarer et obtenir un accusé de réception de leur opération. Ils peuvent également télécharger les différents formulaires de déclaration. Ces transactions sont entièrement sécurisées notamment par des cryptages. En plus de l'allègement, la télé déclaration participe au renforcement du partenariat entre la CNPS et les employeurs. A ce jour, 500 entreprises disposent d'un compte et 17 ont déjà procédé à une télédéclaration. Un effort de sensibilisation est fait auprès des employeurs afin de les amener à télédéclarer.

La messagerie d'entreprise

La messagerie, démarrée timidement en juillet 2009 entre le Directeur Général et ses plus proches collaborateurs, est passée à une vitesse de croisière depuis le début de l'année 2010 pour attein-



Les ingénieurs informaticiens très assidus au travail

dre à ce jour plus de 3000 comptes ; l'effet induit étant de minimiser les coûts dans l'utilisation du papier et du téléphone. Elle est devenue le premier outil de travail entre les personnels. La croissance a été telle qu'il a fallu basculer depuis le 15 août dernier à une messagerie plus performante et plus professionnelle baptisée Sapelli-Mails. On note déjà une utilisation massive de l'agenda intégré pour la planification de toutes les réunions et activités des structures.

L'application CDL de la Conférence du Lundi

Une application de suivi des recommandations et instructions de Monsieur le Directeur Général de la CNPS prises lors de la Conférence du Lundi est déployée en mode web depuis avril 2010. Elle permet à tous les responsables d'être informés et de suivre pas à pas la mise en œuvre des instructions de la haute hiérarchie lors de ces séances de travail. Les utilisateurs ont accès aux rapports et comptes rendus de toutes les structures de la CNPS. Cette application est accessible de partout dans le monde à travers l'url dédiée : <http://cdl.cnps.cm>.

C'est un outil de travail collaboratif d'une aide précieuse au suivi des décisions prises par la hiérarchie.

Sécurité de l'application

La sécurité est un pan dans le développement qui demande une attention particulière principalement en ce qui concerne les applications web sujettes à de nombreuses attaques. Nous avons mis sur pied un système de sécurité à plusieurs niveaux que nous ne dévoilerons pas ici pour des raisons évidentes.

Les perspectives d'évolution

Nous nous attelons à la mise en place dans un proche avenir d'applications décisionnelles ainsi que la dématérialisation complète des documents que nous exploitons y compris les archives. La virtualisation de nos équipements informatiques et des réseaux fait également partie de nos perspectives.

Le Sourire du trimestre



Interview des ingénieurs : Les acteurs de l'ombre

En juillet 2009, la CNPS lance un appel à candidature pour le recrutement de 8 ingénieurs informaticiens capables de moderniser son système d'information. La rédaction de i-cnps a suivi quelques uns au coeur de leur métier.

Par Gaston M'velle Ekomba, Cadre

Eric Georges NDJENG NKOLO

Chef Service Etudes et Développement



Comment se déroule la coordination des développements des nouvelles applications informatiques ?

La coordination des développements des nouvelles applications se fait par la distribution des modules à développer à chaque ingénieur, qui rend régulièrement compte de l'évolution de son activité à la hiérarchie au cours des « daily-scrum » du Service des Etudes et des Développements. Bien plus, une organisation interne du service a permis de mettre à contribution toutes les ressources humaines disponibles, afin d'optimiser nos résultats. C'est le cas de la mise en place d'une équipe de tests qui est chargée d'effectuer un certain nombre de tests informatiques et fonctionnels avant la mise en production d'une fonctionnalité nouvellement implémentée.

Dans l'application Sapelli EnergiZer, j'ai implémenté les modules du Recouvrement, la production automatique des quitus sociaux et APS. Dans le Site www.cnps.cm, j'ai implémenté la télédéclaration.

Clément Eric LINDJECK

Chef de Projet



Quels sont les domaines spécifiques dans lesquels vous êtes intervenus dans le cadre du développement des nouveaux logiciels ?

Je suis Chef de projet au Service des Etudes et Développement de la Direction des Systèmes d'information. J'ai implémenté la branche risques professionnels de l'application métier intégrée Sapelli EnergiZer. C'est une application client léger développée avec Java JEE qui traite des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Bonaventure ESSOMBA

Chef de Projet



Quels sont les domaines spécifiques dans lesquels vous êtes intervenus dans le cadre du développement des nouveaux logiciels ?

Je tiens d'abord à remercier et à témoigner toute ma reconnaissance à Monsieur Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, Directeur Général de la CNPS, à Madame Yaulande Melanie Nicole Ondo Tsango, Directeur des Systèmes d'Information et à Monsieur Frederic Mbome Ngalle, Directeur Adjoint des Systèmes d'Information pour m'avoir donné l'occasion de participer au développement des nouveaux logiciels de la CNPS à l'instar de Sapelli EnergiZer.

J'ai ainsi eu le plaisir de mettre en œuvre la branche Pensions de Vieillesse.

Sapelli EnergiZer
You will never live alone

Dossier

**Pierre Alex MEYE
NTYAM**

Chef de Projet



Quels sont les domaines spécifiques dans lesquels vous êtes intervenus dans le cadre du développement des nouveaux logiciels ?

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'application Sapelli EnergiZer, je me suis chargé de l'implémentation de la branche des prestations familiales

Quels sont les avantages de votre métier ?

- Compétences transversales.
- On devient facilement multidisciplinaires.
- On apprend rapidement des nouvelles sciences.
- Lorsqu'on développe on a une réelle satisfaction de savoir qu'on crée.

**Valérie MAJIOTSOP
TIAYA**

Cadre



Quels sont les domaines spécifiques dans lesquels vous êtes intervenus dans le cadre du développement des nouveaux logiciels ?

Le nouveau logiciel auquel j'ai principalement participé est « Sapelli EnergiZer » qui est le résultat de l'automatisation de la gestion des activités métiers de la CNPS. Dans ce projet en tant que cadre informaticienne, j'ai modélisé et développé le module consacré à l'immatriculation des employeurs et assurés sociaux. J'ai ensuite formé les utilisateurs.

**Christophe AYEE
NDONGO**

Chargé d'Etudes Assistant



Quels sont les domaines spécifiques dans lesquels vous êtes intervenus dans le cadre du développement des nouveaux logiciels ?

Le portail Intranet est le principal point d'accès au réseau par les employés d'une entreprise. Le portail CNPS a été développé sous SharePoint et intègre l'authentification de Active Directory. Il offre sur une seule page un accès à la totalité d'informations et ressources disponibles au sein de la CNPS.

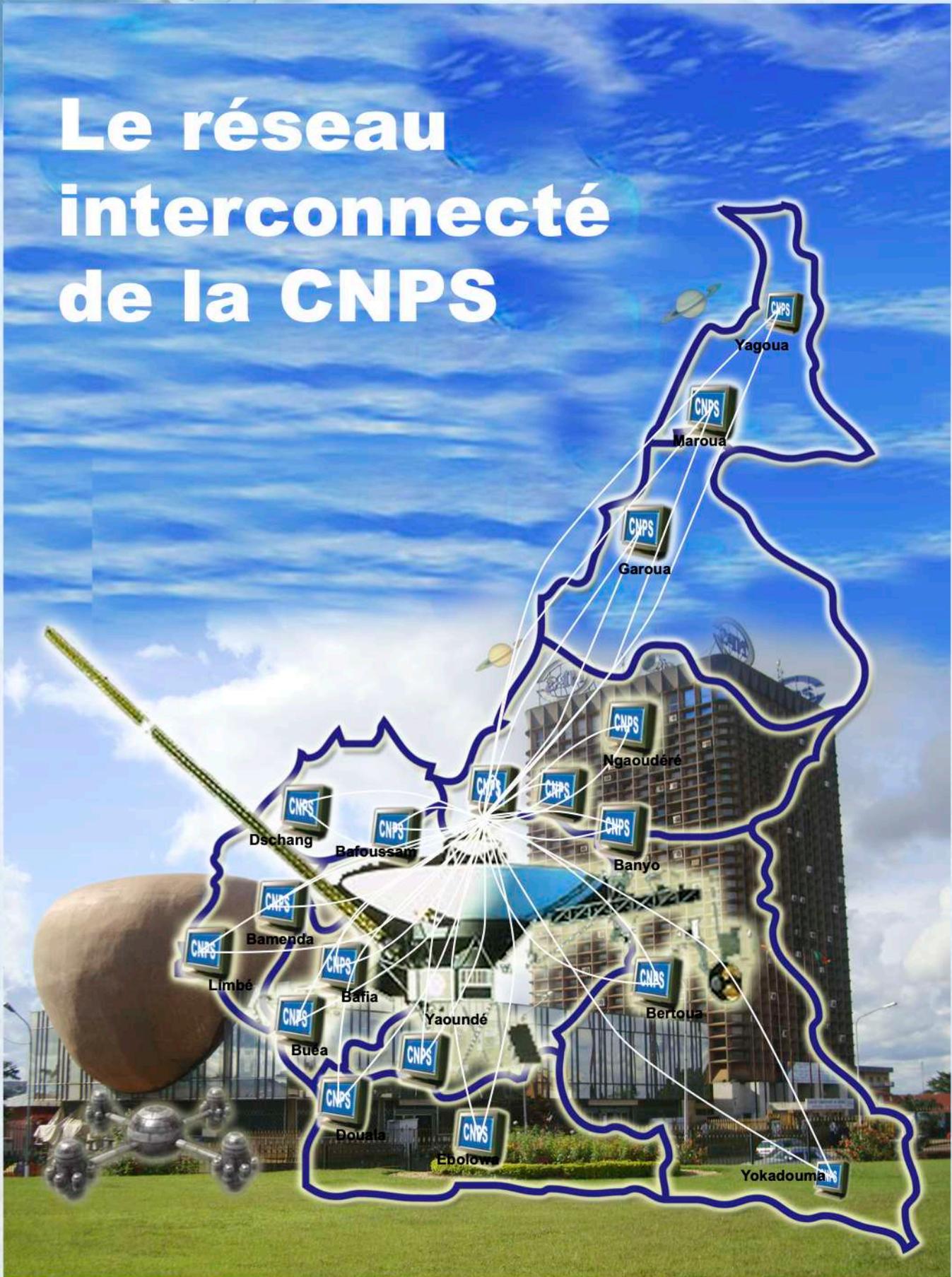
Au-delà des informations, il donne également accès aux applications notamment Sapelli EnergiZer, le site www.cnps.cm, le forum de discussion, la messagerie <http://mail.cnps.cm> dénommée Sapelli Mails, Sapelli OM, Sapelli Compta, Sapelli Loyers, SIGHO.

Sapelli Mails est une messagerie collaborative comparable à un serveur Microsoft Exchange. Elle permet de gérer et partager les courriers électroniques, les agendas et les contacts. Accessible depuis une interface Web, elle permet d'accéder facilement à ses courriers depuis n'importe quel endroit à travers le monde. Sapelli Mails intègre également la messagerie instantanée communément appelée « messenger » et offre ainsi une communication gratuite entre les personnels. L'interface graphique est assez simple et permet d'accéder rapidement à tous les contenus.

Le forum de discussion de la CNPS est un forum intranet et extranet. Contrairement à la croyance générale, un forum de discussion n'est pas un site. C'est un système d'échange de messages combinant un grand nombre d'ordinateurs différents. Un forum est un lieu d'échanges, à travers des messages, que ceux-ci soient disponibles sur Internet ou bien sur un réseau interne. Celui de la CNPS, accessible à partir de notre site www.cnps.cm permet de débattre, de nous remettre en cause pour améliorer la qualité de service rendu à nos usagers.

Sapelli EnergiZer**You will never live alone**

Le réseau interconnecté de la CNPS



Le Directeur des Systèmes d'Information nous en dit plus...



Mme ONDO TSANGO Yaulande Mélanie

Pour relever ce défi de la modernisation, quelles ont été vos motivations ?

Rien de grand n'a été accompli dans ce monde sans passion, la passion du travail en ce qui me concerne. J'ai été proche des usagers quand je travaillais à la Direction des Prestations, ce qui m'a permis de comprendre combien il était important d'automatiser la gestion des activités métiers et support de notre organisme tel que pensé par le Directeur Général, pour, d'une part, assurer une meilleure qualité de service à nos usagers et, d'autre part, faciliter les méthodes de travail de nos collègues utilisateurs pour les aider à atteindre ces objectifs. La chance que nous avons aussi c'est le choix stratégique du DG de constituer une équipe jeune et dynamique à la DSI car ces jeunes collaborateurs ont su sacrifier de leur temps et de leur énergie pour parvenir aux résultats que nous connaissons tous. L'ambiance qui règne dans notre direction participe également de ce succès. Enfin, nous avons le soutien du Directeur Général qui n'a fait qu'accroître ma motivation.

Les formations y ont été pour beaucoup ?

En réalité, les formations aident à com-

pléter les talents et la volonté de tous ceux qui ont contribué à cette réussite. Ces formations ont d'ailleurs commencé quand une grande partie des projets avait déjà été réalisée, mais elles sont nécessaires car la technologie évolue très rapidement et il faut assurer cette veille technologique pour être toujours « up to date ». A titre d'exemples, le Directeur Général a accordé une formation de deux semaines en France à deux de nos collaborateurs sur PHP, résultat nous avons un

des meilleurs sites web au Cameroun, conçu et mis en œuvre au sein de notre structure. Ceux de nos collaborateurs qui ont développé l'application Sapelli EnergiZer sont actuellement en formation et nous sommes certains que ces connaissances acquises vont largement contribuer à l'amélioration de nos applications. Je ne manquerai pas de citer que les formations sur l'agilité, la sécurité du système d'information, la gestion des projets complexes, ITIL que nous avons suivies pour concevoir et gérer nos projets dans le strict respect des normes internationales et mettre en œuvre des produits fiables et de qualité.

Il ya un projet important, la GED!

La GED-LAD appelons gestion électronique des documents et lecture automatique des documents est le projet par excellence qui vient couronner cette révolution, c'est la cerise sur le gâteau. La Caisse Nationale Prévoyance Sociale gère un nombre important de dossiers et de documents qui constituent les archives de l'Institution.

Les objectifs de ce projet consistent principalement en la dématérialisation de ces dossiers, pour des raisons de

pertinence des recherches, de sécurisation et de partage des documents.

La centralisation de la gestion de ces dossiers doit également apporter une amélioration dans la gestion. Une forte intégration au système d'information Sapelli EnergiZer développée et maintenue par la CNPS est prévue.

La description des documents et un plan de classement des dossiers sont intégrés.

Parallèlement, une application de gestion de courrier entrant avec la mise à disposition de corbeille fait partie du périmètre de ce projet. Nous dématérialisons tout pour réduire les sollicitations en termes de réclamations des documents à nos usagers, partage de fichiers, alimentation automatique de notre base de données par un simple scan, etc.

Nous travaillons dans ce projet avec la société BELINK depuis bientôt un an et son déploiement est prévu en novembre 2010.

Il se dit que votre expertise est sollicitée par d'autres Caisses!

Nous avons été sollicités par la Caisse de Sécurité Sociale du Congo qui a beaucoup apprécié nos avancées technologiques et surtout notre décision de faire les développements en interne avec des résultats perceptibles dans des délais équivalents à ceux des solutions « clés en main ». Plusieurs autres Caisses comme la CNAV de Tours, celle du Gabon voudraient effectuer des visites d'étude à la CNPS du Cameroun pour s'en inspirer, tout comme nous l'avons fait avec la CSS du Sénégal.

Vous allez nous excuser de ne pouvoir en dire davantage bien que ce soit votre souhait, mais à la DSI, nous préférons nous taire et laisser les résultats parler.

Je vous remercie.

Propos recueillis par Jules Armand HODIEB ; DECC

Nouveau PAJERO SPORT

PREPAREZ-VOUS A DE NOUVELLES DECOUVERTES >>>



DES BASES SOLIDES

Châssis en échelle rigide, suspensions renforcées

PUISSANCE DYNAMIQUE

2,5L DID, 16 soupapes turbo à intercooler, 163 cv, Super Select 4x4

PROTECTION DES OCCUPANTS

*Carrosserie extra-rigide, Airbags, ABS avec EBD
Servo-freins puissants*



**MITSUBISHI
MOTORS**

Drive@earth

À DÉCOUVRIR ET À ESSAYER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

**Tractafrik
motors**



DOUALA SHOWROOM
AKWA B.P. 4181
TÉL. : +237 77 91 93 93 / 33 43 22 52
FAX : +237 33 42 71 12

YAOUNDÉ SHOWROOM
MVOG ATANGANA MBALLA B.P. 7028
TÉL. : +237 22 30 28 06 / 22 30 66 14
FAX : +237 22 30 26 99

NGAOUNDERE
B.P. 787
TÉL. : +237 77 11 14 26 / 77 93 50 10
FAX : +237 77 99 11 56

World Class Services in Africa

L'insertion professionnelle des personnes handicapées à la CNPS

« Le travail décent est l'objectif fondamental de l'OIT pour tous, y compris pour les personnes atteintes de handicap. En promouvant les droits et la dignité des personnes handicapées, nous donnons davantage de responsabilité aux individus, de force aux économies et de richesse aux sociétés dans leur ensemble »

Juan Somavia, Directeur Général du BIT, Genève 2007

Par **Marie-Madeleine Clarisse Mbassi** ; *Chargée Etudes Assistant à la Communication*

Une personne sur dix est handicapée à travers le monde, soit 650 millions de personnes. 470 millions d'entre elles sont en âge de travailler. Alors que beaucoup d'entre elles sont employées et complètement intégrées dans les sociétés européennes, en Afrique et plus particulièrement au Cameroun, nombreux sont ceux qui se sentent toujours exclues ou vivent dans la pauvreté à cause du chômage. Selon le rapport 2009 du Ministère des Affaires Sociales Camerounais, seulement 15% des handicapés en âge de travailler sont employés dans les entreprises Camerounaises. Ils sont souvent relégués dans des emplois peu qualifiés, mal rémunérés, avec peu ou pas de sécurité sociale et juridique, ou tenus à l'écart du marché du travail. Beaucoup sont sous employés. Cela affecte leur confiance en eux et leur potentiel. Cependant l'expérience montre que lorsqu'elles trouvent un emploi qui correspond à leurs compétences, leurs capacités et leurs intérêts, ces personnes apportent une contribution significative sur le lieu de travail.

La CNPS Partenaire des personnes handicapées

L'attitude volontariste de la CNPS comme entreprise ayant recruté le plus grand nombre de personnes handicapées entre 2000 et 2007 l'a positionné comme leader de l'insertion professionnelle au Cameroun. Le taux d'emploi direct des personnes handicapées ressort en moyenne à 1,5% du total des effectifs. Un taux bien faible compte tenu de ce que la loi impose un quota d'emploi des travailleurs handicapés de 10%. Cependant cette

entreprise a le mérite d'avoir osé franchir le rubicon en recrutant un personnel à « besoins spéciaux ».

C'est ainsi que plus de 53 d'employés handicapés arpente les couloirs de cette entreprise recrutés dans les divers secteurs comme le Recouvrement, les Prestations, de la comptabilité, de la santé. Plusieurs d'entre eux occupent des postes de responsabilité sans discrimination allant de chef de bureau à Chef de service.

Pour rappel à mémoire entre 2005 et 2007 la CNPS s'est résolument engagée dans des réformes de grande envergure visant à vaincre le handicap en milieu professionnel. Ces réformes centrées autour de l'amélioration des conditions de travail de son personnel dit « vulnérable » ont vraiment boosté l'énergie de certains employés qui ont vu en cet élan de cœur de la Direction Générale une reconnaissance de leur existence en tant que membre à part entière de cette communauté. La première de ces réformes concernait une enveloppe de 100 millions de FCFA que la CNPS a accordée le 23 Mars 2006 au Centre National de Réhabilitation d'Etoug Ebe, pour la rééducation de son personnel et la prise en charge des accidentées de



Un cadre comptable

travail. En Février 2007 la direction générale décide d'octroyer des voitures spécialisées à plus de six employés handicapés pour faciliter leur déplacement. Enfin la troisième réforme a porté sur l'accessibilité à la pratique du sport pour tous avec la signature de convention de partenariat avec l'institut de la jeunesse et sports de Yaoundé

Au sein de cette entreprise, le travailleur handicapé est de moins en moins défini par son identité personnelle mais de plus en plus par son parcours professionnelle. Pour la plupart des employés de cet organisme, les travailleurs handicapés apparaissent comme « des personnes comme les autres » sous réserve de l'aménagement de leur espace de travail pour optimiser leurs compétences.



Une standardiste mal voyant

The director general goes to the field to sensitize personnel of the west and north west regions

“We need commercial agents who will help us to consolidate the future”.

The Director General made a working visit to Bafoussam and Bamenda from 15 to 18 September 2010. This field trip enabled him to exchange with his collaborators, share his managerial vision, and meet with certain employers of these localities to have discussions on their relations with the NSIF.

Par Nina Cecile Abolo ; Chef Service de la Communication

During the working sessions organized in both Bamenda and Bafoussam, Noel Alain MEKULU did not fail to express his gratitude for the reception and the number of presents offered to him. He particularly sensitized personnel of the external services on the necessity to make proper use of the new computer application “Sapelli Energizer”, which would permit them to properly master expenses and carry out almost all technical operations in an automatic manner.

To achieve this, those personnel who are still reticent were called upon to improve their capacity on office automation, because the organization of technical services would henceforth take into account the mastery of computer applications. The use of the electronic message provider Sapelli Mail was largely recommended to reduce the cost of paper and ink, send documents and thus guarantee speed in the execution of work.

While making it clear that the NSIF has taken a leap forward, the Director General requested Chiefs of Centres and Officials of the Recovery of social contributions to watch out on the vulgarization of on-line declaration in the companies. The advantage being the sending of declarations



Le DG pendant son allocution



Un groupe de danse du Nord-Ouest



Le Gouverneur décorant un récipiendaire



Remise de cadeaux



on-line by employers in the form of data, and the automatic processing of such data in order to master the elements of the individual account of the insured.

Concerning forceful recovery, the Director General reminded that this activity should be considered as an ordinary operation which does not have to wait for a particular period. Prosecution agents can regularly make use of the coercion means put at their disposal. As such, they are encouraged to fish out funds belonging to debtor employers, elsewhere and not only in the banks ((Njangis, etc ;)

The visit to the West and North West Regions was crowned with the award of Labour Medals to thirty two (32) meritorious personnel working in the Social Insurance Centres of Bafoussam, Bamenda, Dschang and Nkambe.

OVAPECS :

Une mesure salubre pour sécuriser les fonds de la CNPS

Par **Georges Eric Bowen** ; *Directeur des Prestations*



La propension à la fraude que l'on enregistre dans le domaine des prestations a amené la Direction Générale de la CNPS à lancer en octobre 2009 une vaste opération de vérification de l'authenticité des pièces d'état civil et des certificats de scolarité (OVAPECS) produits par les allocataires pour bénéficier des prestations sociales.

Les objectifs poursuivis par l'opération sont clairs :

- assainir le fichier des bénéficiaires de prestations sociales en éliminant des paiements indus ;
- maîtriser les dépenses effectuées dans la branche de prestations familiales ;
- récupérer les prestations indûment payées aux allocataires indélégats et si cela s'avère nécessaire, engager des poursuites judiciaires à leur encontre.

Pour l'essentiel, l'opération consiste à vérifier la régularité des pièces d'état civil et des certificats de scolarité produits au cours des années 2008 et 2009 par les allocataires ciblés par l'opération.

La population cible concernée par ladite opération est constituée :

- des allocataires ayant aligné à

la CNPS au moins 03 enfants ;

- des allocataires ayant aligné à la CNPS un ou plusieurs enfants reconnus ;
- des bénéficiaires d'allocations de vieillesse qui perçoivent des prestations familiales par bordereaux collectifs employeurs.

Préalablement au lancement de l'opération et pour dissiper certaines incompréhensions pouvant naître autour de ladite opération, les autorités administratives concernées (Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Ministre des Enseignements Secondaires, Ministre de l'Education de Base, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Gouverneurs de Régions) ont été sensibilisées sur son bien fondé, en même temps qu'elles ont été invitées à apporter leur collaboration et leur appui aux agents vérificateurs de la CNPS, et ceci, au moment même où le Gouvernement a

engagé une vaste campagne d'assainissement des comportements qui touche tous les agents publics.

Il a fallu ensuite sensibiliser et former tous les acteurs impliqués dans l'opération à commencer par les Chefs de Centres et leurs collaborateurs, ainsi que les agents temporaires spécialement recrutés pour les besoins de l'opération.

L'ensemble du processus opérationnel a été également balisé à travers :

- l'élaboration et la diffusion d'un manuel de procédures décrivant toute la méthodologie de travail, d'un mode opératoire explicitant les opérations à effectuer, ainsi que d'un mémo résumant les problèmes juridiques qui peuvent se poser dans le déroulement des opérations ;
- la conception de l'ensemble des imprimés et autres supports d'information ;
- la mise en place d'un Comité



Un pensionné à la caisse



Une salle de travail au Centre de Yaoundé

de supervision et la création des Comités locaux chargés respectivement de la coordination et de la supervision des activités ainsi que du suivi des opérations sur le terrain.

Les résultats déjà obtenus à la date du 31 juillet 2010 sont édifiants :

- 419 935 262 francs, de prestations indûment versées ;
- 6 748 faux actes de naissance sur un total de 81 592 actes contrôlés soit un taux d'irrégularité de 8,53 % ;
- 7 303 faux certificats de scolarité sur un volume de 74 640 certificats contrôlés, soit un taux d'irrégularité de 8,61 %.

Au moment où démarre la dernière phase des investigations qui porte sur les vérifications à effectuer dans les centres d'état civil et les établissements scolaires qui sont éloignés des localités d'implantation des Centres, l'on peut s'attendre à ce que ces statistiques soient revues à la hausse.

Mais d'ores et déjà, certaines

conclusions peuvent être tirées de l'analyse des résultats obtenus au stade actuel de l'évolution de l'opération :

- La fraude aux prestations sociales est un phénomène réel qui est répandu sur l'ensemble du territoire national. Aucune région, aucun centre d'état civil ni établissement scolaire n'est à l'abri de ce phénomène, ce qui devrait amener les autorités administratives et les responsables qui participent à l'établissement et à la délivrance des pièces d'état civil et des certificats de scolarité, tout comme ceux qui s'en servent pour payer les prestations à la plus grande vigilance. Tous doivent donc être parties prenantes dans la lutte contre la fraude aux prestations qui reste un défi permanent pour toute institution de sécurité sociale.

La collaboration, l'appui et le soutien des autorités administratives et des responsables d'établissements scolaires ont été jusque là acquis à la CNPS, ce qui justifie

les résultats déjà obtenus. On ne peut que s'en féliciter et remercier tous ceux qui ont, à différents niveaux, contribué à l'atteinte de ces résultats ; même si ici et là, l'on relève encore des réticences pour permettre aux agents vérificateurs de la CNPS d'accéder à certaines informations.

Il est d'ores et déjà acquis que l'impact financier de cette opération en termes de baisse du volume des dépenses techniques jusque là enregistrées dans la branche de prestations familiales, sera important, à la mesure même de nombreux cas d'irrégularité qui ont été découverts.

Au-delà de ces enseignements, ce que l'on peut surtout déplorer, c'est que certains agents de l'organisme se soient également illustrés dans ces pratiques frauduleuses, alors qu'ils étaient censés être le dernier rempart de l'organisme contre la fraude. Ceci est tout simplement inadmissible car, si la fraude est le parasite du droit, il est à craindre que de tels agissements, à la longue, ne conduisent l'organisme à priver les vrais bénéficiaires de leurs droits légitimes, faute de ressources financières. Ils porteraient alors sur eux cette lourde responsabilité.

Quoi qu'il soit, il est clair que l'un des mérites de cette opération aura été de susciter une prise de conscience collective de tous les acteurs impliqués dans la chaîne de paiement des prestations sociales sur la nécessité de lutter contre la fraude aux prestations sociales qui constitue une menace pour la survie même de l'organisme, raison pour laquelle il faut à tout prix l'enrayer, à défaut de l'éradiquer totalement.



Nous avons bénéficié du Capital de la Retraite complémentaire du Personnel CNPS.

Et vous ?...



La stratégie de formation à la CNPS

Par **Lydie ZE MEKA** ; *Directeur des Ressources Humaines*



La CNPS ayant résolument pris le cap de la modernisation, il y a lieu de repenser la politique de formation aux lendemains de la mise en œuvre effective de la Gestion Par Objectif. Dans le cadre de sa vision managériale, la Direction Générale a fait de la formation professionnelle un investissement au service de la performance dont les objectifs se déclinent ainsi qu'il suit :

- améliorer les performances de l'organisme et de l'ensemble du personnel ;
- accompagner et faciliter les changements techniques, organisationnels, sociaux, professionnels, juridiques afin de permettre

aux salariés peu diplômés d'évoluer en interne et pallier les difficultés de recrutement de personnel qualifié ;

- préparer l'avenir en développant l'adaptabilité des salariés en travaillant sur le management des hommes ;

Aussi, la Direction des Ressources Humaines dans le cadre de son plan d'action 2010, a mis en place une nouvelle politique de développement des compétences à la fois individuelle et structurelle par le biais de la formation à travers :

- le coaching : accompagnement de personnes ou d'équipes afin de développer leurs potentiels et leurs compétences dans le cadre des objectifs professionnels ;
- le tutorat : dispositif d'accompagnement permettant la prise en charge d'une personne en cours de formation ;
- la responsabilité d'une mission ou la participation à un projet ;
- la formation intra entreprise : formation organisée en interne ;
- la formation extra entreprise : formation organisée à l'extérieur de l'entreprise à son initiative ;

- la formation action : l'apprentissage par la pratique ;
- le e-learning : c'est une formation à distance en ligne.

Le choix des actions de formation tient compte des missions de l'organisme (recouvrement des cotisations sociales, paiement des prestations aux assurés sociaux) d'une part, des carences observées dans les compétences des services, des changements ou des évolutions d'un poste ou d'un corps de métier ainsi que des besoins de compétences dans certains domaines spécifiques (médecine, Ressources Humaines, finances, etc.).

Il y a lieu de rappeler que l'élaboration d'un plan de formation intègre à la fois l'ensemble des besoins exprimés par les responsables et validés par le Directeur Général lors des entretiens d'évaluation, ceux qui ressortent des orientations stratégiques et des changements voulus par la Direction Générale ainsi que les besoins de formation individuelles dont l'effectivité sous-tend la réalisation des objectifs fixés aux uns et aux autres chaque année.

Ainsi, la Direction des Ressources Humaines prépare la synthèse des besoins de formation à soumettre au Directeur Général. Le document de synthèse fait ressortir pour chaque type de formation (séminaire, recyclage, stage, cours de perfectionnement, etc.), les thèmes retenus par fonction (recouvrement, prestation, audit, finance, RH, etc.) ainsi que le degré de priorité, la liste nominative et le nombre d'agents ayant sollicité le même type de formation, le lieu de formation, les formateurs (cabinets, centres ou école de formation, intervenants internes), le coût de la formation (frais de participation, frais de mission, indemnités de stage pratique, etc.).

Toutefois, les actions de formation ayant reçu l'accord du Directeur Général feront l'objet d'une programmation sur une période triennale (2010-2012) et constitueront le programme triennal de formation de la CNPS.

Trois cadres de la CNPS a l'université de Maurice pour un programme de master en protection sociale

Depuis le 1er Août 2010, trois cadres de notre organisme ont été admis à l'Université de Maurice pour suivre les études en vue de l'obtention d'un master en protection sociale.

En effet, dans le cadre du « PROGRAMME QUATRAIN AFRICA », financé (partie études) par le gouvernement allemand au bénéfice exclusif de certains pays africains dont le Cameroun, et mis à la disposition du BIT, Messieurs BELE BIOMB CYRUS, ONGOLO HERVE PATRICK et EKOUMA JEAN LOUIS ont obtenu la confiance de la direction générale pour postuler et être admis à cette formation de haut niveau qui participe du souci de Monsieur le

Directeur Général dans la modernisation de notre organisme sur le plan multidimensionnel, et notamment dans le renforcement des capacités de son personnel.

Les étudiants retenus dans le cadre de cette formation, qui rentre par ailleurs dans le cadre de la coopération entre la CNPS et le BIT passeront 10 mois à Maurice, aux termes desquels ils retrouveront l'organisme qui espère trouver en eux, de nouvelles potentialités pour des défis à venir, à l'instar du suivi et la conduite de nos prochaines études actuarielles.

Paul Pierre MBELEG

CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS

ORL;
Pédiatrie;
Cardiologie;
Néonatalogie;
Dermatologie;
Ophtalmologie;
Pharmacie
Imagerie médicale;
Gastro-entérologie;
Laboratoire d'analyse;
Gynécologie obstétrique;

Service de maintenance
Urgences et soins intensifs
Anesthésie et Réanimation
Stomatologie et chirurgie dentaire;
Médecine générale et diététique;
Chirurgie viscérale et laparoscopie;
Orthopédie, Traumatologie,
Kinésithérapie;
Morgue.

Réduction sur les soins médicaux des pensionnes (50%)

La délibération N° 52/09/CNPS/PCA/03 mars 2009 accorde aux personnes titulaires des Pensions Vieillesse, d'Invalidité et de Décès, d'allocation de vieillesse ainsi que les bénéficiaires de rente d'accident, une réduction de 50% sur les tarifs pratiqués dans les œuvres sanitaires de la CNPS. Cette mesure s'applique pour les consultations dans les hôpitaux et ses PMI de la CNPS.

Pour avoir accès à ces soins, le pensionné doit présenter :

- La photocopie d'attribution de la pension ou de la rente,
- La photocopie du livret d'assurance,
- La photocopie de la carte nationale d'identité.

Hôpital de référence, service de qualité.

Bassa : Centre Moteur et Pilote des Applications

Le Centre de Bassa a servi de cadre d'expérimentation de l'Application Sapelli EnergiZer. Le Chef de Centre Mme Djeilani Aïssatou nous livre ici ses impressions



Mme DJEILANI

Qu'est ce qui a fondamentalement changé avec l'avènement du nouveau système de gestion ?

C'est une véritable révolution au niveau des systèmes d'information. En effet, l'application Sapelli EnergiZer qu'on ne présente plus est une application orientée utilisateurs et qui intègre à la fois la gestion de l'accueil, la gestion des prestations sociales de toutes natures y compris la liquidation des droits, la gestion de l'immatriculation employeur et assurés sociaux et du recouvrement des cotisations sociales. Nous avons noté plusieurs changements et nous pouvons citer entre autres : les procédures, le suivi des dossiers, la réorganisation des services, le suivi des performances individuelles et collectives.

Au plan procédural

Accueil et Information « la notion de front office devient une réalité ». fini les pertes des pièces et des dossiers des usagers, la traçabilité et la lisibilité sont concrètes

En effet, le système d'information automatisé permet à l'agent d'accueil d'enregistrer en temps réel les informations sur tout type de dossier et de le transmettre dans les structures de traite-

ment. Il devient le point unique d'entrée de tous les dossiers et d'information des usagers.

Au niveau du back office :

« notion de corbeille des tâches »

- Chaque intervenant dans le module dispose d'une corbeille qui lui permet de maîtriser sa charge de travail et les dossiers qui lui sont transmis par sa hiérarchie.
- Le passage de la gestion semi manuelle à la gestion automatisée en matière de liquidation et de génération des droits. A titre d'illustration, on peut relever la disparition des Ordres de Paiements manuels (P75, OP pour rentes etc.)
- **l'informatisation intégrale** dans les branches des risques professionnels et des prestations familiales du poste d'accueil jusqu'au paiement à la caisse dans les délais très courts.

« Le circuit du dossier »

La célérité dans le traitement des dossiers par l'élimination de certains postes tels que : les chefs de bureaux des prestations et le poste de contrôle des dépenses techniques. Cette diligence s'accroît avec l'instauration de la télé déclaration et de la mise à jour systématique des comptes individuels assurés.

Au niveau du recouvrement des cotisations sociales il y a une transparence dans la tenue des comptes cotisants et la gestion des contrôles employeurs.

La gestion automatisée des bulletins d'émission, des avis de passage, des mises en demeure, des rapports de contrôle jadis traités manuellement.

La balance générale des comptes devient instantanée.

En matière d'immatriculation des assurés

sociaux, la principale innovation est **l'identifiant unique**.

En ce qui concerne l'identification physique des bénéficiaires, il y a intégration de la prise et du rattachement des photos en temps réel dans le système, facilitant l'identification visuelle des bénéficiaires

Pour les responsables, « c'est un outil de pilotage optimal et une véritable gestion on line » qui permet la maîtrise du flux informationnel généré et de gérer la charge de travail de chaque agent, le circuit des dossiers, la traçabilité et la productivité. Ce qui entraîne une évaluation objective des personnels et la relance des unités et des agents défaillants.

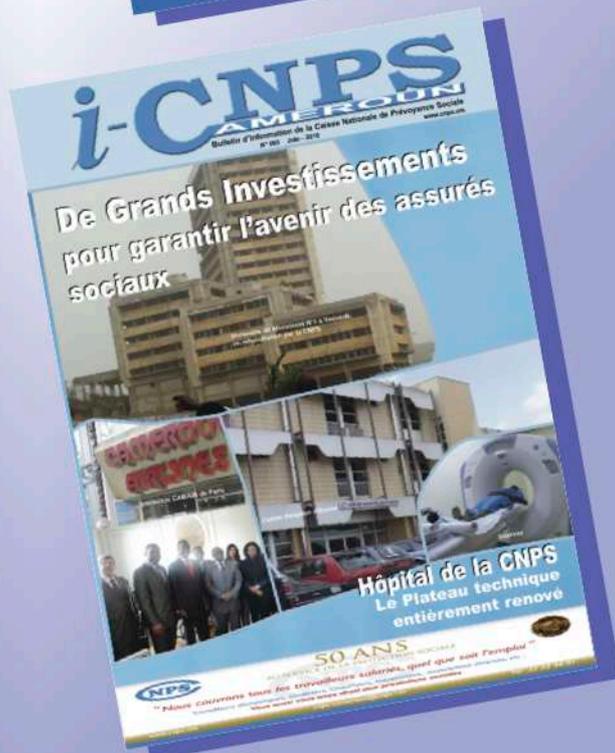
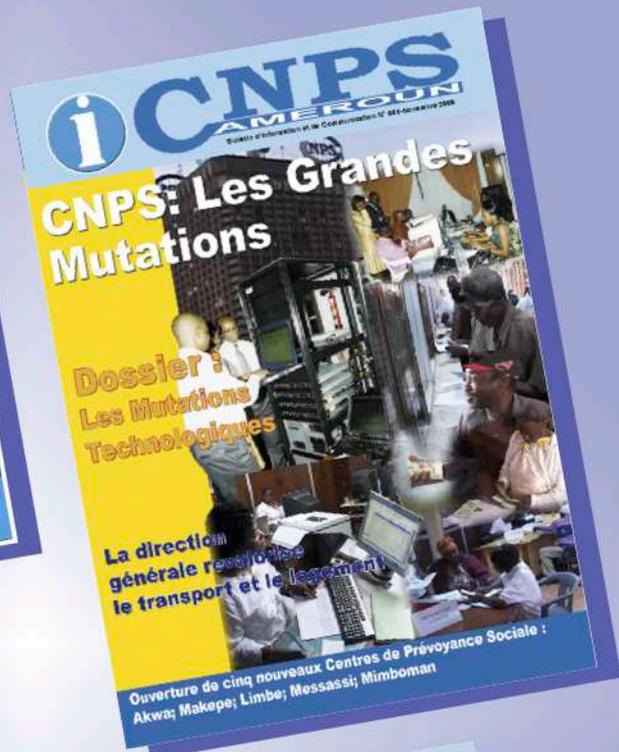
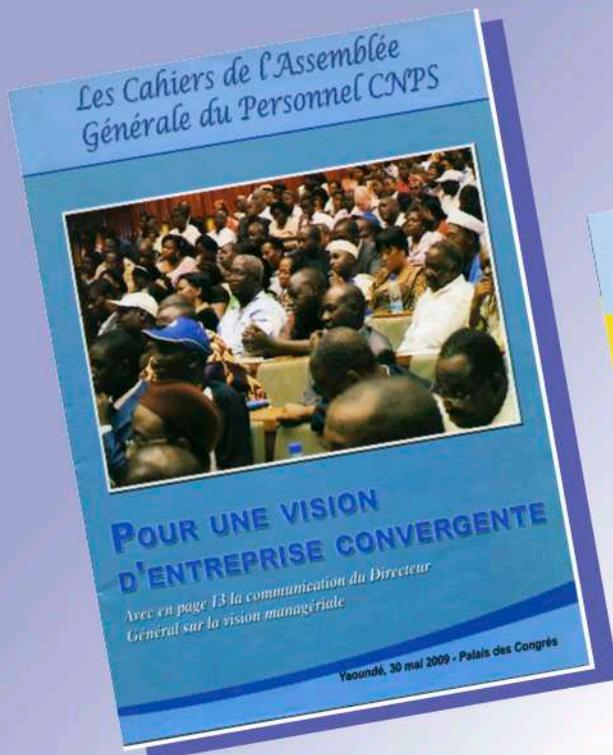
La réorganisation des postes de travail, en convergeant les personnels vers les unités qui en ont le plus besoin.

Quels sont les impressions de vos clients ?

Notre souci étant la recherche permanente de la satisfaction de nos clients par la qualité de service qui leur est rendu, cette satisfaction passe impérativement par la maîtrise des systèmes d'information. Une information qui se veut personnalisée, bien définie et au bon moment. Sapelli EnergiZer est l'application qui répond à cette exigence. Les premiers bénéficiaires sont entièrement satisfaits.

Propos recueillis par Jules Armand HODIEB ;
DECC





Direction Générale : Place Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé-Cameroun; www.cnps.cm - Tél. +237 22 23 40 11, Fax +237 22 22 57 55

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Noël Alain Olivier MEKULU
MVONDO AKAME

CONSEILLER A LA RÉDACTION

Lysette NGATCHOU

DIRECTEUR DE LA REDACTION

Jules Armand HODIEB

REDACTEUR EN CHEF

Nina Cécile ABOLO

COMITE DE REDACTION

Jules Armand HODIEB
Nina Cécile ABOLO
Paul Pierre MBELEG
Clarisse MBASSI
Félicité NGO BODA
Gaston M'VILLE
Fabrice Robert MBA
Jean Faustin BETAYENE
Marie Christine NGUE
Laurentine EKOBENA
Thomas TANG

ONT PARTICIPE

Lydie ZE MEKA
Florent ZIBI ONDOUA
Eric BOWEN
Yaulande ONDO

EQUIPE TECHNIQUE

Edition
Nina Cecile ABOLO
Clarisse MBASSI

Infographie
Fidèle Perrier ONONINA

Images
Fabrice Robert MBA
OJONG

Impression
SOPECAM

Le recouvrement forcé, nécessité ou contrainte ?

Par Florent ZIBI ONDOUA ; Directeur du Recouvrement



La loi n° 2001/017 du 18 décembre 2002 portant réaménagement des procédures de recouvrement des cotisations sociales a relevé les cotisations sociales au rang des créances de l'Etat et conféré le plein exercice du privilège du Trésor à celles-ci. Les textes d'application de cette loi ont permis la mise en œuvre de cette réforme dès l'exercice 2003. On a enregistré depuis lors un accroissement considérable des recettes techniques qui a constitué une véritable bouffée d'oxygène pour le régime de Prévoyance Sociale géré par la CNPS. Celui-ci affichait déjà des signes d'étouffement et d'essoufflement du fait du mauvais paramétrage des indicateurs notamment dans son financement. Il faut garder à l'esprit que l'embellie observée dans la collecte des recettes techniques au cours de ces dernières années ne garantissait malheureusement pas pour autant la survie de l'Organisme face aux secousses imprévisibles d'un environnement économique sensible et aux effets pervers des différentes récessions qui affectent l'économie mondiale du fait de la mondialisation.

Pour garantir sa pérennité, l'organisme doit d'abord produire des recettes qui permettent de faire face à ses engagements institutionnels déjà suffisamment lourds.

A ce sujet, il faudrait se souvenir que nous vivons en 2010 la cinquième génération de retraites au Cameroun et que l'espérance de vie s'est beaucoup améliorée du fait des progrès de la médecine d'une part et de la qualité pro-

gressive de l'offre de soin d'autre part. La prise en charge est donc plus étendue dans la durée pour un pensionné et pour ses ayant-droits.

En même temps, l'option incontournable de modernisation du fonctionnement de l'Institution induit un coût supplémentaire qui vient se greffer aux charges de fonctionnement classiques ; de sorte qu'assurer la survie de l'Institution en 2010 commande de produire des recettes techniques, sources essentielles du financement du régime, bien au-delà des prévisions budgétaires.

De nos jours, il est constant que pour les Institutions de Sécurité Sociale, le critère de performance établi repose sur le fait qu'elles produisent bien au delà de ce qu'elles distribuent et consomment et qu'elles constituent des réserves ; Le mot est lâché !

Tout l'enjeu d'une Caisse de Sécurité Sociale se trouve concentré dans ce groupe de mots impératifs « constituer des réserves » c'est également un critère de prudence. On pourrait même dire que le niveau de réserve d'un organisme de sécurité sociale constitue un indicateur de sa santé financière, dont une garantie sur sa survie à court et moyen terme en cas de coup dur.

Résolument engagé vers la qualité le

Directeur Général s'était engagé solennellement dans son premier discours public le 1er mai 2007 à faire de la CNPS « l'un des organismes de sécurité sociale les plus modernes en Afrique et dans le monde ».

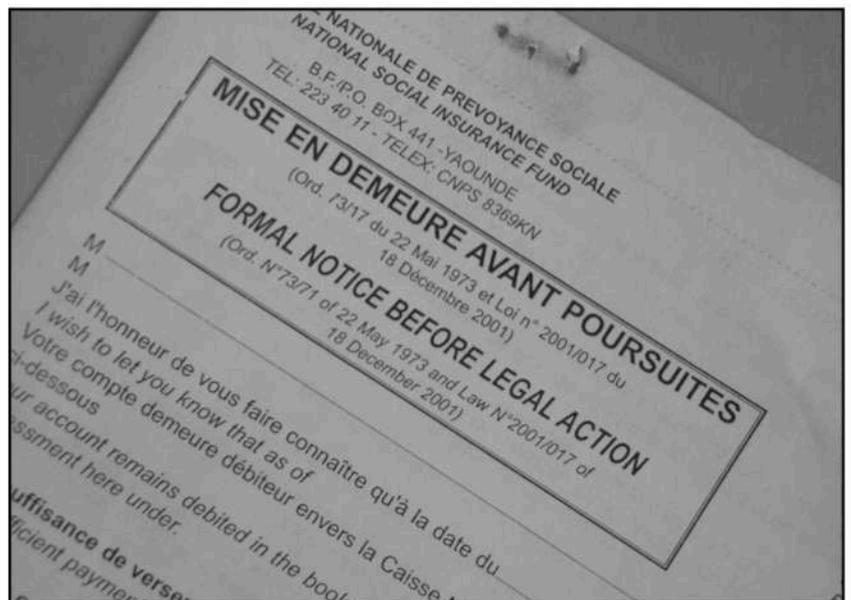
Face à ce challenge, il fallait un saut qualitatif à la dimension de l'ambition du défi à relever.

Aux yeux de ses dirigeants, la mise en mouvement par l'organisme du privilège du trésor que lui confère désormais la loi par ses propres moyens constituait une arme fatale à déployer. La Direction Générale n'a pas hésité et ainsi naquit un nouveau corps de métier dans l'activité de recouvrement : les agents de poursuites de la CNPS.

On pourrait dire que ceux-ci sont très différents de ceux que la CNPS a connus dans le passé, même si par abus de langage ils portent le même titre.

Ils agissent avec les mêmes moyens que les agents de poursuites des créances de l'Etat et les mêmes méthodes au travers des mêmes procédures qui, en l'occurrence, sont celles du Code Général des Impôts.

C'est la nouvelle arme de dissuasion de la Direction Générale, qui vient de faire son baptême de feu en déroulant sa première campagne de recouvrement



forcé.

Cette armée composée d'une centaine de soldats s'est attaquée avec la collaboration de nos partenaires de l'administration fiscale au territoire quasiment inexploré des arriérés des cotisations sociales. Et le moins qu'on puisse dire, au bout de cette expédition, est que cette armée là n'a pas la fleur au fusil. Pour sa première expédition, elle a ramené à son Général un butin d'un montant de F CFA 3 063 394 748 sur les 3 000 000 000 attendus. Ce qui vaut bien un coup de chapeau !

D'autres expéditions attendent les nouveaux soldats qui vont constituer au fil des années le glaive de la Direction Générale dans sa croisade contre l'incivisme social des employeurs récalcitrants. Avis donc !

Qu'on se le dise bien, pour la Direction Générale, pour parler comme l'autre, « le travail ne sera accompli que lorsque le dernier travailleur existant au Cameroun sera pris en charge par la CNPS » ! Pour cela, ceux qui les utilisent permanemment, temporairement ou occasionnellement doivent s'affilier, puis immatriculer leurs travailleurs, déclarer normalement les salaires qu'ils leur versent et reverser à l'Organisme les cotisations sociales dues. Ceci, tous les mois ou, à défaut, y être contraint. Trilogie normative ; C'est la loi ! Dura Lex SED LEX ! Il faut convenir ; Où mieux encore, il faut circonvenir !

Et alors, si cette armée doit faire des dégâts auprès des débiteurs récalcitrants, à qui la faute ?

N'est-ce pas juste de traquer ceux qui depuis des années privent certains travailleurs méritant de la jouissance de leurs droits légitimes ?

N'est-ce pas équitable que tout le monde déclare et paye in fine ses cotisations sociales ?

N'est ce pas normal que la CNPS se donne les moyens de prendre en charge chaque jour, avec plus de diligence, un nombre toujours plus croissant de bénéficiaires des prestations sociales, en leur servant des revenus complémentaires qui améliorent leurs conditions de vie quotidiennes et des revenus de substitution, qui constituent à terme leurs seules sources de revenus et un moyen de subsistance ?

Et si, au-delà, l'organisme peut constituer des réserves plus denses pour sa pérennité et pour les générations à venir, n'est ce pas là finalement un réel motif d'espérance pour tous les travail-

Guide des procédures

Le recours gracieux et les modalités de saisine

ARRETE CONJOINT METPS/MINFI N° 049 DU 11 OCTOBRE 2002 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N° 35/METPS/MINEFI du 12 juillet 2002 fixant les modalités d'application de la loi N° 2001/017 du 18 décembre 2001 portant réaménagement des procédures de recouvrement des cotisations sociales. Pour ce qui est du Recours Gracieux, la loi stipule que,

Article 15 (nouveau) : (1) A l'exception du cas de mise en demeure adressée par l'administration fiscale suite au défaut de déclaration, l'employeur peut dans un délai de 30 jours, saisir le Comité de Recours Gracieux prévu à l'article 20 de l'ordonnance n° 73/017 du 22 mai 1973 pour examiner toute contestation concernant l'assujettissement, l'assiette, la liquidation et le recouvrement des cotisations.

Ce délai court à compter de la date de notification de la mise en demeure assortie du rapport de contrôle.

(2) La requête de l'employeur déposée auprès de l'organisme en charge de la prévoyance sociale doit faire ressortir clairement les parties contestées et non contestées de la dette conformément aux dispositions du Code Général des impôts.

(3) Outre la condition prévue à l'alinéa 2 ci-dessus, les requêtes des employeurs adressées au Comité de Recours Gracieux ne sont recevables que si elles sont accompagnées de la preuve du paiement de l'intégralité de la partie non contestée de la dette assortie du paiement de dix pour cent (10%) de la partie contestée, conformément aux dispositifs du code général des impôts.

Article 16 (nouveau) : (1) Les recours formulés par les employeurs auprès du Comité de Recours Gracieux, et qui obéissent aux conditions exigées, ont pour effet de suspendre provisoirement les poursuites engagées en recouvrement du reliquat de la partie contestée des cotisations sociales, majorations et pénalités de retard, à l'encontre de ces employeurs, pour les périodes de référence de ces dettes, jusqu'à l'obtention de la décision du comité de recours gracieux.

(2) Le Comité de Recours Gracieux dispose d'un délai de 30 jours pour rendre sa décision. Ce délai court à compter de la date de réception de la requête de l'employeur par le secrétariat du dit comité.

(3) Le silence gardé par le Comité de Recours Gracieux à l'expiration du délai de 30 jours ci-dessus imparti vaut rejet implicite de la requête de l'employeur et rend immédiatement exigible le reliquat de la partie contestée de la dette. Dès lors, les services de l'administration fiscale engagent les actions de recouvrement appropriées.

Article 17 (nouveau) : En cas de rejet implicite, ou lorsque le comité de recours gracieux rend une décision défavorable, à l'employeur, l'organisme en charge de la prévoyance sociale transmet au centre des impôts compétent, aux fins de recouvrement, une copie de la décision rendue par le comité de recours gracieux accompagnée des pièces du dossier examiné par ledit comité et, le cas échéant, des pièces justificatives du paiement de la partie non contestée de la dette ainsi que les dix pour cent (10%) de la partie contestée de celle-ci.

Quand le système d'information de la CNPS fait des émules

Par Jean Faustin BETAYENE ; Chargé d'Etudes Assistant/Service de la Coopération

Une délégation de l'Institut National de Sécurité Sociale de la République Démocratique du Congo (INSS) conduite par son Administrateur Directeur Général Adjoint M. David METO BATABA, a séjourné à la CNPS du 19 au 23 Avril 2010. Cette mission d'études avait pour objectifs :

- L'Etablissement des contacts avec les firmes qui ont réalisé des solutions informatiques en interne en vue d'étudier la faisabilité et évaluer les coûts de projet similaire pour l'INSS.
- l'approfondissement des contacts avec la CNPS du Cameroun dans le cadre de la mise à niveau du système d'information de l'INSS.
- la Prise de connaissance avec des outils de gestion en rapport avec l'organisation comptable de la CIPRES.

En ouverture de ce vaste programme, cette mission a été reçue en audience par le Directeur Général de la CNPS en présence de Mme le DGA et de quelques collaborateurs avant d'être invitée à la traditionnelle conférence du lundi.

A cette occasion, elle fera part à l'assistance de son désir de s'inspirer du modèle Camerounais pour la mise en place du système d'information de l'INSS du Congo Démocratique. Ce choix selon cette Délégation se justifie par les résultats satisfaisant enregistrés jusqu'ici et à moindre coûts dont ils se sont fait l'écho depuis Kinshasa.

Elle se fera de ce fait et tour à tour, présenter la CNPS par le Chef de Département des Etudes, de la Coopération et de la Communication avant de conclure la journée par une séance de travail très enrichissante avec Mme le Directeur des Systèmes



Le DGA de la CNSS du Congo et ses collaborateurs reçus par le DG CNPS

d'Information qu'entouraient ses principaux collaborateurs. Au cours de celle-ci, l'accent sera mis sur les voies et moyens à mobiliser ainsi que le cheminement à envisager pour mettre en place un système d'information fiable, crédible et adapté aux réalités locales en RDC au regard de l'expérience Camerounaise.

Par la suite, cette mission tiendra d'autres séances de travail le Chef comptable, le Directeur du recouvrement avant d'effectuer une visite au Centre de Prévoyance Sociale de Mvog-Mbi, et d'entreprendre un périple qui les conduira dans les Centres de Prévoyance Sociale du Littoral à Douala.

Ayant été accueillie par le Directeur Régional de la CNPS pour le Littoral et Sud Ouest, la Délégation de l'INSS de RDC aura l'occasion de toucher du doigt, les réalités de l'interconnexion à travers les échanges en temps réel qu'elle aura à partir du Centre de Prévoyance Sociale de Douala Bassa, avec la Direction Générale à Yaoundé. D'autres exemples de cette nature seront servis aux hôtes de la CNPS qui visiblement

sont satisfaits par le modèle Camerounais et après avoir remercié le Directeur Général au terme de leur mission d'études, exprimeront le désir de revenir le plutôt possible pour approfondir les échanges de cet exemple édifiant de coopération Sud Sud fructueux à plusieurs égards.

Yaounde hosts

From 6th to 08th October 2010

According to the ILO Director-General, JUAN SOMAVIA, "The primary goal of the ILO today is to promote opportunities for women and men to obtain decent and productive work, in conditions of freedom, equity, security and human dignity."

The International Labor Organization defines Decent work as the aspirations of people in their working lives – their aspirations for opportunity and income; rights, voice and recognition; family stability and personal development; and fairness and gender equality. Ultimately these various dimensions of decent work underpin peace in communities and society. Decent work reflects the concerns of governments, workers and employers, who together provide the

MARIAGE

M. ENYEGUE OYIE

Apollinaire (En service à la Direction Générale) et **BONG KOROCK Nathalie**



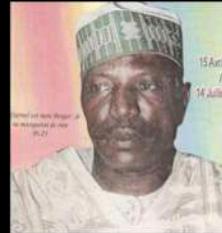
Viviane (En Service au Centre Hospitalier d'ESSOS), le 11 Septembre 2010 à Yaoundé.



M. MBA Robert Fabrice (En Service à la DECC/SCOM) et **ADA Hermine Irène**, le 05 Août 2010 à Yaoundé.

NECROLOGIE

Dr. SAME EKOBO Née Chantal Voisin, en service au Centre Hospitalier d'ESSOS, est décédée le 20 Août 2010 sur l'Axe Yaoundé – EDEA. Ce médecin Pédiatre s'est voué à la passion de soigner les enfants pendant plus de 35 ans. D'abord médecin interne à AVRANCHE en France pendant 3 ans, elle intègre le CHE à sa création en 1978. Elle a été inhumée à DIBOMBARI (Douala).



M. NAME NAME Jean, Chauffeur en service à la Direction des Affaires Générales, est décédé le 15 Juillet 2010, des suites d'un accident de la circulation sur l'Axe Yaoundé – EBOLOWA. Il a été inhumé le 24 Juillet 2010 à ABONG MBANG.

the second african decent work symposium

ILO with its unique tripartite identity. Decent work is captured in four strategic objectives: fundamental principles and rights at work and international labor standards; employment and income opportunities; social protection and social security; and social dialogue and tripartism. These objectives hold for all workers, women and men, in both formal and informal economies; in wage employment or working on their own account; in the fields, factories and offices; in their home or in the community. Decent work is central to efforts to reduce poverty, and is a means for achieving equitable, inclusive and sustainable development. The ILO works to develop Decent Work-oriented approaches to economic and social policy in partnership with the principal institutions and actors of the multilateral system and the global

economy. Progress requires action at the global level. The ILO is developing an agenda for the community of work, represented by its tripartite constituents, to mobilize their considerable resources to create those opportunities and to help reduce and eradicate poverty. The Decent Work Agenda offers a basis for a more just and stable framework for global development. The ILO provides support through integrated decent work country programs developed in coordination with ILO constituents. They define the priorities and targets within national development frameworks and aim to tackle major decent work deficits through efficient programs that embrace each of the strategic objectives. The second African decent work symposium taking place in Yaounde, Cameroon

from the 6th to 8th of October 2010 is organized under the co-chairmanship of the central Africa bureau of ILO, and the Ministry of Labor and Social Security is supposed to face challenges. As a matter of fact, the 300 delegates all over Africa are called to define rules leading them to build a new foundation for Africa social protection. The outcome of solutions are expected from the six panels that will be conducted on the promotion of unemployment, the protection of workers, challenges of extension of social security, good governance and problems of financing. All the eyes are now focused to Yaounde, as African are looking forward to see the outcome of the work. May God Bless Africa.

SOURCE : ILO
Paul Pierre MBELEG

Parfums d'une saison sportive d'entreprise dense et fédératrice

Par **Thomas TANG** ; Cadre

La politique de diversification du sport d'entreprise de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun suit son cours. En chef d'orchestre averti et initiateur de cette nouvelle dynamique, le Directeur Général Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, a tout d'abord remis les clés de l'organisation à la Direction des Ressources Humaines, lors de l'Assemblée Générale du sport en avril, avant de procéder au lancement de la saison à Yaoundé, le 17 Juillet 2010. A présent, la machine tourne à plein régime et la saison sportive la plus dense de l'organisme permet aux personnels de s'épanouir pleinement, lors des rassemblements de plus en plus impressionnants de convivialité ; en voici le florilège des activités.

De nouvelles disciplines.

Le Jeudi 26 Août 2010, à la suite de l'Assemblée Générale du Comité des Sports de Yaoundé, 06 nouvelles activités ont été retenues, sur la base de quotas de participants recueillis au sein du personnel. Il s'agit du Basket-ball, du Handball, de la Pétañque, du Cyclisme, de la Natation et de la Danse sportive. Dans la foulée, quatre responsables de commissions ont été élus à l'instar de Philippe MBEI MBOCK (Basket-ball), Yves Lucien OTOU (Cyclisme), Cécile MBALA (Handball) et Michel FOTSO (Danse sportive). Ces disciplines mixtes, qui débiteront indubitablement dès la validation de leurs plans d'actions, viennent renforcer celles déjà déjà existantes, notamment le football, la marche sportive et la gymnastique.

Le Championnat Inter Directions de football bat son plein dans les Services Centraux. Rendu à la fin de la phase aller (6^e Journée), ce tournoi à la fois populaire et spectaculaire a pour leader la DG/DFP/DAJC FC (12 pts). Championne en titre, la DRC FC est 3^e avec 10 unités. Le classement des buteurs est, quant à



lui, dominé par ENEUT Esaïe (DP/DR/AC FC 8 buts).

Douala, Bamenda et Bafoussam sportivement connectées. La pratique du sport en Région a été stimulée par la présence effective du Directeur Général, qui s'est successivement rendu à Douala (le samedi 28 Août), Bamenda et Bafoussam (le samedi 19 septembre). Ces déplacements ont eu pour temps forts, des marches sportives du personnel et particulièrement un match de football de Gala à Douala, remporté (3-0) par la CNPS face à l'Association des Anciens Elèves du Collège Sacré-Cœur de MAKAK (AMICOSACO). La résolution forte est venue de Bamenda avec l'annonce, par le Directeur Général, de la suspension de la consommation d'alcool lors des activités sportives de l'entreprise. L'alcool, très nocif pour la santé, sera systématiquement remplacé par des jus de fruits naturels. Par ailleurs, le championnat de football de la ville de Douala a débuté le samedi 19 septembre avec à la clé une opposition entre CPS de Bonanjo/Akwa # Bonabéri/Makèpè/Bassa.

Un nouveau matériel sportif au CPS d'Edéa. Le Centre de Prévoyance Sociale d'Edéa vient d'acquérir un important lot de matériels sportifs d'une valeur d'un million de FCFA. Constitué entre autres d'un Vélo d'appartement avec tensiomètre incorporé, un appareil de musculation et un rameur pour la tonification du buste, des abdominaux et des muscles fessiers, ce nouveau

matériel permettra au dit centre de diversifier l'activité sportive, jusque là, limitée au football.

Tournoi de football CNPS-BEAC.

La 3^e édition dudit tournoi disputée, le 14 Août 2010, au Complexe sportif de la BEAC à Yaoundé a, une fois encore, consacré la communion sportive entre les deux organismes, à travers des matches de football réunissant les meilleures équipes de leurs tournois Interservices respectifs et les commodités festives de la 3^e mi-temps.

1er Tournoi de Tennis de Table à Yaoundé.

La commission « Tennis de Table » de la cité capitale est en mouvement. Elle annonce notamment la tenue d'un tournoi le 09 Octobre 2010 au Centre de Prévoyance Sociale de MVOG-MBI. Cet événement bénéficiant du soutien de la Fédération Camerounaise de Tennis de Table comme principal point d'attraction l'affiche : Alain MEKULU (DG) # Salomon MENGANG, l'un de ses principaux collaborateurs. En attendant, les adeptes de cette discipline élégante et à sensations affûtent leurs armes.

Aujourd'hui et plus que jamais, les personnels de la CNPS Cameroun pratiquent du sport sur les chaussées, les collines, les salles, les stades et bientôt les piscines et les pistes de danse pour garder la forme, gage de leur productivité pour une sécurité sociale en toute confiance.

Eau Minérale Naturelle

source Tangui®



Les Brasseries du Cameroun
since 1948

Boisson Officielle des Lions Indomptables du Cameroun.

National Optical Fibre Backbone



Afric'Echos

Le Grand Chantier des Grandes Ambitions
« ... pour des communications de qualité »

WITH CAMTEL ... THE BEST IS STILL TO COME !



camtel
... A new page !